



Reprendre la plongée ?

8 décembre 2020

Tout le monde en a envie, certains en ont besoin, nous le savons.

Mais nous sommes face à une pandémie, beaucoup de souffrances et de morts pour encore quelque temps...

Nos clubs sportifs et instances fédérales ont une mission de service public de préservation de la santé et de la sécurité de ses membres.

Nous ne pouvons pas mettre les autres en danger. Nous ne devons prendre aucune mesure qui pourrait favoriser la diffusion de la pandémie.

Où en sommes nous pour le sport :

- Espace ouvert (lacs) : toute pratique collective est interdite.

C'est clair et net !

- ERP de type PA (correspond à la gravière du Fort, peut-être de certains clubs sur un site fermé et autorisé...) : la pratique redevient possible, encadrée par un club, **dans le respect de protocoles sanitaires renforcés.**

Attention à la responsabilité de la structure qui ouvre et du club qui organise la mise en place et le respect de protocoles renforcés.

Il faudrait au moins limiter le nombre, limiter le covoiturage, limiter le temps, n'avoir aucun briefing, aucune prise de boissons,...

Et surveiller !...

Un référent COVID pour chaque club, chaque sortie et qui ne fait rien d'autre ? (dans quasi tous les protocoles des fédérations)

A la Gravière du Fort nous avons l'expérience de beaucoup de protocoles mis en place et largement non respectés.

Pour l'instant et dans l'inégalité que constitue les 20 kms nous n'avons pas précipité la réouverture, et attendons calmement les consignes au 15 décembre.

Nous vous invitons à faire de même.

Michel Lambinet & Bernard Schittly

Vous aimeriez bavarder ? de choses et d'autres ?

Reprenons contact : **dimanche 13 décembre à partir de 14h30** sur zoom

<https://us02web.zoom.us/j/81295744886>

code secret 123123